

Coopérative d'habitation XYZ

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MODÈLE POUR LES COOPÉRATIVES D'HABITATION

1^{re} version, septembre 2016

Date de l'approbation par le conseil d'administration : []*

Date de l'approbation par les membres : []*

TABLE DES MATIÈRES

1. NOTRE ENGAGEMENT	1
2. NOS ACTIVITÉS	2
3. NOS FOURNISSEURS	3
4. NOS MEMBRES	3
5. NOS EMPLOYÉS	3
6. AMÉLIORATION DE NOS BÂTIMENTS	4
7. RESPONSABILITÉ	4
ANNEXE A :	5

1. NOTRE ENGAGEMENT

Le développement durable consiste à répondre à nos propres besoins sans empêcher les générations futures de répondre aux leurs. Pour atteindre cet objectif, l'ensemble de la société doit agir pour protéger l'environnement naturel et réduire la contribution des humains aux changements climatiques.

Notre coopérative croit que la protection de l'environnement et les pratiques d'affaires saines vont de pair. Nous nous efforcerons de gérer nos biens en étant respectueux de l'environnement et nous chercherons à influencer les pratiques de nos membres et de nos fournisseurs aux mêmes fins.

Nous nous engageons à

- fournir des logements de qualité à un prix équitable, tout en réduisant le plus possible notre empreinte environnementale
- favoriser la réussite économique à long terme de la coopérative et non les préoccupations financières à court terme, afin de pouvoir offrir à notre communauté des logements de qualité gérés par nos membres dans un avenir prévisible
- prolonger la durée de vie utile de nos bâtiments le plus longtemps possible en en prenant toujours bien soin
- prendre des mesures pour réduire les gaz à effet de serre produits dans notre coopérative
- nous conformer à toutes les lois, à toutes les règles et à tous les règlements environnementaux qui s'appliquent à nous
- chercher des possibilités pour nos employés, notre conseil d'administration et nos membres d'apprendre à réduire notre empreinte environnementale
- encourager nos fournisseurs à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement
- encourager toutes les personnes qui vivent ou qui travaillent dans notre coopérative à contribuer à un environnement plus sain
- établir un plan d'action environnemental comportant des buts et des objectifs pour nous aider à réduire notre empreinte environnementale

- tenir compte de l'environnement dans notre planification et nos autres activités
- prendre les mesures précises indiquées ci-après.

2. NOS ACTIVITÉS

2.1 Nous respecterons l'environnement et nous appliquerons les principes de «repenser, réduire, réutiliser et recycler» par les moyens suivants

- réduire notre consommation d'eau et d'énergie
- utiliser moins de papier
- réduire le gaspillage.

2.2 Nous nous engageons à

- tenir compte de l'environnement, ainsi que du coût, avant d'acheter des biens ou des services
- réduire le tort que nous causons à l'environnement
- protéger la santé de nos membres
- acheter des produits qui
 - sont attrayants et répondent à un besoin
 - comprennent des matières recyclées
 - sont durables
 - contiennent peu ou pas de substances toxiques
 - utilisent moins de plastique
 - nécessitent moins d'énergie et d'eau dans leur fabrication et leur utilisation
 - comportent moins d'emballage
 - peuvent être réutilisés, ré-remplis ou recyclés
- acheter des produits et des matières biodégradables, non toxiques et à faible émission
- utiliser du bois certifié FSC
- rechercher des possibilités de recycler ou de donner des matériaux excédentaires et des rebuts de projets de construction

- prendre les dispositions nécessaires pour recycler régulièrement en vrac les produits ménagers dangereux
- remplacer les matières et les produits dangereux dans nos bâtiments et les éliminer de manière à protéger la santé humaine et l'environnement
- réduire la demande d'énergie de nos ordinateurs
- envisager d'utiliser les énergies vertes.

3. NOS FORNISSEURS

- Lorsque possible, nous choisirons des fournisseurs et des entrepreneurs qui appliquent de bonnes pratiques environnementales.
- Dans la mesure du possible, nous essaierons d'acheter des produits locaux.

4. NOS MEMBRES

Nous encouragerons nos membres à mettre en pratique les principes du développement durable par les moyens suivants

- prêcher nous-mêmes par l'exemple
- leur rappeler la présente politique
- faire connaître les mesures et les réussites environnementales de la coopérative
- encourager nos membres à trouver des façons de réduire leur empreinte environnementale et à faire une utilisation plus économe des ressources.

5. NOS EMPLOYÉS

Nous aiderons nos employés à adopter des pratiques durables par les moyens suivants

- favoriser leur sensibilisation à l'environnement
- leur permettre d'en apprendre plus au sujet des pratiques environnementales et écologiques pendant leurs heures de travail sur l'Internet, à l'aide de présentations, d'activités ou d'autres moyens
- leur donner les outils et les ressources dont ils ont besoin pour travailler d'une manière responsable en respectant l'environnement

- les laisser utiliser les appareils de la cuisine de la coopérative pour leurs repas
- les encourager à se déplacer d'une manière plus respectueuse de l'environnement.

6. AMÉLIORATION DE NOS BÂTIMENTS

Nous nous engageons à

- examiner des services et des programmes qui aideront notre coopérative à devenir plus respectueuse de l'environnement
- mener des initiatives abordables, comme le recalfeutrage, qui peuvent être financées à même le budget d'entretien
- assurer le suivi continu de notre consommation d'eau et d'énergie
- effectuer une vérification énergétique et prendre les mesures recommandées pour améliorer la gestion des déchets et réduire la consommation d'eau et d'énergie, en empruntant si nécessaire pour payer les coûts
- remplacer les composantes des bâtiments usées par des produits éco énergétiques.

7. RESPONSABILITÉ

Notre conseil d'administration et notre gestionnaire travailleront ensemble pour mettre en œuvre cette politique.

ANNEXE A :

COMMENT NOUS POUVONS APPLIQUER LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Voici quelques mesures pratiques que notre coopérative peut prendre pour mettre en œuvre cette politique.

Comment pouvons-nous réduire notre consommation d'eau et d'énergie?

- Installer des toilettes à faible débit et d'autres dispositifs économiseurs d'eau.
- Utiliser des ampoules électriques à faible consommation d'énergie et de l'équipement certifié [EnergyStar](#)
- Dans nos aires publiques
 - installer des systèmes d'éclairage contrôlés par détecteurs
 - installer des stores qui repoussent la chaleur solaire durant l'été et la retiennent pendant l'hiver
 - maintenir une température modérée.

Comment pouvons-nous faire un meilleur usage du papier?

- Copier et imprimer recto verso.
- Réutiliser le vieux papier.
- Favoriser la transmission et l'archivage électroniques des documents.
- Organiser des réunions sans papier en utilisant un portable et un projecteur.
- Communiquer avec les membres par courriel et en affichant des messages sur le site Web de la coopérative.
- Acheter des produits de papier fabriqués avec des matières recyclées.

Comment pouvons-nous réduire davantage le gaspillage?

- Réutiliser les fournitures et le matériel de bureau.
- Acheter des matériaux de plancher et de l'ameublement recyclables.
- Recycler le matériel désuet et les cartouches d'encre en poudre.
- Acheter des matériaux et des meubles usagés, lorsque possible.
- Trouver un nouvel endroit pour les meubles et le matériel non désirés en bon état.

Comment pouvons-nous limiter notre incidence négative sur l'environnement?

- Utiliser des produits de nettoyage écologiques, ainsi que de la peinture et des matériaux de plancher non toxiques.
- Utiliser des meubles non toxiques dans les aires publiques.
- Acheter moins de produits en plastique non recyclables.
- Choisir des peintures, adhésifs, scellants, tapis, planchers, bois composite et adhésifs pour bois stratifiés biodégradables, non toxiques, qui ne libèrent pas de gaz ou qui ont de faibles émissions.
- Envoyer les matériaux excédentaires de nos projets de construction à un organisme comme ReStore ou à un autre organisme de bienfaisance.
- Ramasser les ampoules fluorescentes brûlées, les piles usagées, les canettes d'aérosols, la peinture, l'huile, les produits électroniques et autres produits ménagers dangereux et le matériel de nos membres, afin d'assurer leur élimination de façon respectueuse pour l'environnement.
- Brancher nos ordinateurs et notre matériel de bureau sur des barres d'alimentation électriques à prises multiples et fermer ces barres d'alimentation après les heures de travail.
- Installer un logiciel comme [EZ Wizard](#) pour fermer les écrans d'ordinateur qui ne sont pas utilisés.
- Suivre l'exemple des coopératives qui utilisent des énergies vertes en envisageant l'énergie éolienne, les panneaux solaires et les tubes de transfert de chaleur solaire ou en optant pour une entreprise qui fournit de l'électricité à partir de sources renouvelables, comme [Bullfrog Power](#).

Comment pouvons-nous trouver des fournisseurs respectueux de l'environnement?

- Demander à connaître leurs pratiques environnementales.
- Favoriser les entreprises qui pratiquent le commerce équitable et qui paient des salaires équitables.
- Préciser nos exigences en matière de développement durable dans nos appels d'offres.

Comment nos membres peuvent-ils aider notre coopérative à être plus respectueuse de l'environnement?

- Baisser le thermostat en hiver et, en été, utiliser un ventilateur au lieu d'un système de climatisation. Si nous utilisons des climatiseurs, les régler à une température plus élevée.
- Utiliser des ampoules à faible consommation d'énergie et des barres d'alimentation pour l'équipement électrique.
- Signaler promptement les robinets qui coulent et ne pas laisser l'eau couler inutilement.
- Recycler le papier, le verre, le plastique et les métaux par le biais des services de recyclage de la coopérative.
- Recharger les piles le plus grand nombre de fois possible.
- Réutiliser les fournitures de bureau.
- Composter les déchets alimentaires.
- Remettre les produits ménagers dangereux à la coopérative pour qu'elle se charge de les éliminer.

Comment pouvons-nous encourager nos employés à utiliser des transports durables?

- Fournir des installations sécuritaires d'entreposage de bicyclettes.
- Payer pour les laissez-passer de transports en commun.
- Autoriser des horaires de travail pour les employés qui permettent de réduire les déplacements pendant les heures de pointe.

Comment pouvons-nous améliorer nos bâtiments afin de réduire leur impact sur l'environnement?

- Remplacer les composantes de bâtiments usées par des fenêtres, des portes, des échangeurs d'air et des systèmes de chauffage et de climatisation à haute efficacité énergétique.
- Envisager d'ajouter des isolants et des thermopompes à air ou des pompes géothermiques.